



Rentrée 2026 -2027

Implantation primaire

Mot de la direction

Chers Parents, Chers Élèves,

Le lundi 24 août 2026 sera un jour important pour vos enfants : celui de la rentrée scolaire. Après les vacances d'été, nous nous réjouissons de retrouver nos élèves pour le début d'une nouvelle année riche en découvertes, en apprentissages et en projets.

Une pensée toute particulière est adressée aux élèves qui vivront leur première rentrée à l'École libre des Carrières. Nous leur souhaitons, ainsi qu'à leurs familles, une rentrée sereine et pleine de belles rencontres. Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux parents qui rejoignent notre communauté scolaire.

Vous trouverez dans ce courrier l'ensemble des informations pratiques et utiles au bon déroulement de cette année scolaire. Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement afin que chaque enfant puisse démarrer l'année dans les meilleures conditions. Dès les premiers jours, nous comptons sur votre collaboration pour veiller au respect des horaires et pour encourager l'adoption de bonnes habitudes, essentielles à la réussite et au bien-être de chacun.

Toute l'équipe éducative se joint à moi pour souhaiter à votre (vos) enfant(s) une excellente rentrée scolaire. Nous nous réjouissons de partager avec vous cette nouvelle année et de collaborer ensemble au service de l'épanouissement et de la réussite de tous nos élèves.

Bonne rentrée à tous !

Tania Martiat

Directrice

Horaires

Les cours se déroulent selon l'horaire suivant :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 15h25**
- **Mercredi : de 8h30 à 12h15**

Afin de permettre un début de journée serein et d'assurer la ponctualité de tous, nous demandons aux élèves d'arriver à l'école **pour 8h25 au plus tard**, de manière à être présents dans leur rang à **8h30 précises**.

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour des raisons indépendantes de notre volonté, la porte d'accès située Chemin du Tour Lette est automatiquement bloquée à 8h25.

Nous vous remercions dès lors d'anticiper votre arrivée afin d'éviter tout retard et de permettre à votre enfant de commencer sa journée dans les meilleures conditions.

Communication école - famille

Ci-dessous, vous trouverez les différentes possibilités pour trouver des informations pratiques concernant l'école et pour nous contacter afin que nous puissions répondre à vos questions :

- **Le site internet :** www.lescarrieres.be
Vous y trouverez tous les courriers adressés aux parents, les photos, les projets d'école et autres informations.
- **La direction :** *Mme Tania Martiat*
 - Contact par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : direction@lescarrieres.be.
 - [En cas d'urgence : 0497/62 07 61](tel:0497620761)
 - Rencontre sur rendez-vous.
- **Le secrétariat :** *Mmes Christine Delcroix et Marie Bougeâtre*
 - Pour prévenir d'une absence, la facturation, les documents élèves, les repas chauds,... :
 - Contact par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : messenger@lescarrieres.be
- **La facturation :** Mme Christine Delcroix est la personne de référence pour toutes les questions relatives à la facturation. Elle est présente à l'école les lundis, mercredis et jeudis.
 - Contact par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : christine.delcroix@lescarrieres.be
- **Le journal de classe** pour prendre connaissance des devoirs, leçons, avis, remarques de l'enseignant, ...
Nous vous demandons de **vérifier cet outil tous les jours.**
- **Les enseignants :** Chaque membre du personnel dispose d'une adresse e-mail professionnelle à laquelle il peut être contacté. Ces adresses vous seront communiquées en début d'année scolaire.

Rencontres avec les titulaires

En ce début d'année scolaire, les titulaires vous invitent à différentes réunions collectives afin de vous présenter les projets d'année, les méthodologies utilisées et l'organisation pratique en classe. Ils répondront également à vos questions.

Nous comptons sur la présence de tous les parents. Cela nous permettra de collaborer avec vous et d'assurer le bon suivi des études de votre enfant.

Dans la mesure du possible et afin de faciliter les échanges, nous vous demandons de venir sans enfant(s).

Vous aurez aussi l'occasion de rencontrer la direction lors de ces moments de rencontre.

Classes de 2 ^{ème} année	Le mardi 25 août à 18h
Classes de 3 ^{ème} année	Le jeudi 27 août à 19h
Classes de 4 ^{ème} année	Le mardi 25 août à 19h
Classes de 5 ^{ème} année	Le jeudi 27 août à 18h
Classes de 6 ^{ème} année	Le lundi 31 août à 18h

Educateur

Dès cette rentrée scolaire, l'École libre des Carrières pourra compter sur la présence d'un éducateur : Monsieur Florent Baguet.

Il viendra renforcer l'équipe dans sa mission d'accompagnement et de bien-être des élèves. Présent lors des récréations, en accompagnement des cours de natation, des excursions scolaires et de différentes activités de la vie de l'école, il constituera une personne ressource supplémentaire pour les élèves et les familles.

L'éducateur assurera notamment le suivi de certains aspects de la vie scolaire tels que les retards, les devoirs non réalisés ou encore l'accompagnement des élèves dans l'adoption d'attitudes favorisant leur réussite et leur épanouissement.

Son rôle s'inscrit dans une démarche éducative, basée sur le dialogue, l'écoute et la recherche de solutions constructives.

Afin de garantir une communication claire et efficace, le/la titulaire de votre enfant ainsi que la direction demeurent vos interlocuteurs privilégiés pour toute question ou difficulté.

L'éducateur interviendra en soutien et en collaboration étroite avec l'ensemble de l'équipe éducative. Il est joignable à l'adresse suivante : **florent@lescarrieres.be**.

Gratuité et frais scolaire

Vous recevrez prochainement un estimatif des frais pour cette nouvelle année scolaire.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la page web suivante :

[Information gratuité](#)

Obligation scolaire

L'élève est tenu de participer à tous les cours et activités pédagogiques (y compris à l'extérieur de l'école). Toute dispense éventuelle ne peut être accordée que par la direction après demande écrite dûment justifiée.

Toute absence devra être justifiée en remplissant le formulaire adéquat (disponible sur notre site internet ou dans le journal de classe) ou par certificat médical.

Les seuls motifs d'absence reconnus sont les suivants :

- ➔ L'indisposition ou la maladie de l'élève (un certificat médical doit être remis au professeur si l'absence dépasse 3 jours).
- ➔ Le décès d'un parent ou d'un allié de l'élève jusqu'au 4^{ème} degré.
- ➔ La convocation par un organisme officiel (commune, tribunal, ...)
- ➔ Un cas de force majeure ou des circonstances exceptionnelles qui seront appréciées par le chef d'établissement.

Nous vous demandons également dans la mesure du possible de ne pas prendre de rendez-vous médicaux durant les heures de cours. Merci de demander un justificatif de présence au rendez-vous chez votre praticien afin de justifier l'absence de votre enfant.

ATTENTION : Un justificatif de rendez-vous ne couvre que la durée du rendez-vous. L'élève doit être présent à l'école en dehors de ce temps.

Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme injustifiée.

Piscine

Les enfants auront cours de natation une semaine sur deux et se rendront en bus à la piscine. Un calendrier vous sera remis en début d'année.

Le cours de natation est obligatoire car il fait partie intégrante du programme du tronc commun. Un élève ne peut en être dispensé que pour des raisons médicales, justifiées par un certificat médical.

Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de porter le bonnet de l'école. Celui-ci est fourni par l'école et distribué aux élèves en première primaire ou lors de leur entrée à l'école.

Nous insistons pour que le bonnet de votre enfant soit marqué au marqueur indélébile à l'intérieur ou l'extérieur avec le nom de famille mais pas la classe pour qu'il puisse servir plusieurs années.

Si des parents souhaitent acheter un nouveau bonnet, il suffit de le signaler au (à la) titulaire ; celui-ci sera facturé au prix coûtant soit 3.96€.

Le prix de la piscine revient à 5,50 € (entrée : 2€ + trajet : 3,30€).

Malgré notre volonté de limiter au maximum l'impact financier pour les familles, une révision du tarif des séances de natation s'est avérée nécessaire. Cette adaptation est directement liée à l'augmentation du coût du transport en bus vers la piscine.

Services à l'école

- Repas chauds :

- Le service des repas chauds reprendra le lundi 31 août 2026.
- Les repas reviennent à **4,55€ pour les élèves de P1 à P3 et à 4,95€ pour les élèves de P4 à P6.**

Un changement de fournisseur ainsi qu'un nouveau système de commande seront mis en place à partir du mois de novembre. Toutes les informations relatives à ces nouveautés et aux éventuelles modifications de fonctionnement vous seront communiquées au cours de cette première période.

- Vous devez compléter le formulaire forms pour le 20 du mois précédent ; pour les commandes du mois de septembre, le forms est à remplir pour le 25 août, 08h30.
- Une fois la date passée, il faudra prendre contact avec le secrétariat pour tout changement éventuel.
- Tous repas commandé sera facturé.
- Uniquement en cas d'absence pour maladie, le repas chaud commandé pourra être annulé et ne sera pas facturé. Pour cela, il est indispensable de prévenir le secrétariat avant 9h le matin même, soit par mail (messenger@lescarrieres.be), soit par téléphone au 067/33 59 98, et de préciser si l'absence se prolongera sur plusieurs jours.

- Boissons et potages :

La vente des boissons et de la soupe reprendra également le lundi 31 août 2026. Le prix est de 0,70€ la boisson et de 0,70€ le potage.

- Garderie et étude :

- La garderie débute à **06h30** le matin et se termine à **18h30**. Celle-ci est gratuite de 08h00 à 08h30 ; de 15h25 à 15h45 et le mercredi de 12h15 à 13h00.
- Avant 08h00, le prix est de **0,60€** par demi-heure. Après les cours, le prix est fixé à **1,20€** par heure entamée et ce à partir de 15h45.
- Une étude surveillée est organisée de 15h45 à 16h45. Le prix est identique à celui de la garderie. Il s'agit d'une étude surveillée, c'est-à-dire que les élèves sont sous la surveillance d'un adulte qui veillera à ce que les élèves travaillent seuls, dans le calme et le silence. Toutefois les leçons et devoirs ne sont pas systématiquement contrôlés.
- **ATTENTION !** Comme les enseignants sont en réunion d'équipe le lundi après les cours, il n'y aura pas d'étude. Les élèves n'auront pas de devoirs écrits à remettre pour le mardi mais uniquement des leçons.
- Les frais de garderie sont déductibles fiscalement.

Tenue de gymnastique

Le t-shirt pour le cours d'éducation physique doit être de couleur bleu foncé.

Vous pouvez fournir vous-même un t-shirt bleu foncé à votre enfant ou acheter le t-shirt au logo de l'école.

Nous le vendons au prix coûtant, soit 8€ et l'école n'engendre aucun bénéfice sur cette vente. La vente des t-shirts aura lieu la semaine de la rentrée de 06h30 à 08h30 et de 15h30 à 18h30 dans le local de garderie. Le t-shirt est disponible en quatre tailles et le paiement se fera via le Kid Banking.

Carte de sortie

Sur accord signé des parents et à partir de la 3^{ème} année primaire, les élèves peuvent avoir une carte de sortie qui leur permettra de quitter l'école seuls. Les élèves qui en bénéficiaient l'année dernière recevront bientôt leur nouvelle carte de sortie. Pour toute nouvelle demande, le formulaire est disponible auprès des enseignants. Une fois remis, votre enfant recevra sa carte de sortie.

Les enfants doivent obligatoirement être en possession de leur carte de sortie pour quitter l'école sans un adulte. En cas d'oubli, l'élève restera à l'école.

L'école fournit gratuitement la carte de sortie toutefois, tout duplicata vous coûtera 1€

Divers

- Merci de marquer tous les vêtements (bonnets, gants, écharpes, manteaux) ainsi que les boîtes à tartines, à collations, gourde et tout le matériel scolaire.
- Nous vous invitons à prévoir des collations saines pour vos enfants et de leur fournir uniquement de l'eau comme boisson.
- Dans le cadre de notre projet santé, **les enfants apporteront un fruit le mercredi.**
- Notre école participe au programme européen « fruits, légumes et produits laitiers ». Ce programme est également soutenu par la région Wallonne. Nous distribuons gratuitement les fruits, produits laitiers et légumes qui nous seront livrés.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement et nous vous remercions pour votre collaboration et votre confiance.

Mme Tania Martiat, directrice